

Convocation du conseil municipal : le 1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRESENTS :

M. Didier ROUSSEL,

Mmes et Mrs SENICOURT Sabine, COURTOIS Julie, DRIEUX Frédéric, VANDEWALLE Nathalie

Mmes et Mrs, VANDAPEL Joel, DEGRAND Jean Michel, DUBREUCQ Guy, ROY Sylvain, JOLY Peggy, DERVILLERS Stéphane

Maire

Adjoints

Conseillers Municipaux

Excusés : DELAUTRE Richard (pouvoir à Didier ROUSSEL) DEREMETZ Pascal (pouvoir à Nathalie VANDEWALLE),

DECLERCQ Annick (pouvoir à Guy DUBREUCQ) VAESKEN Ludovic (pouvoir à Julie COURTOIS), VAESKEN Stéphanie (pouvoir à Julie COURTOIS), STAIB Audrey(pouvoir à Sabine SENICOURT) DESMIDT Dehlia (pouvoir à Frédéric DRIEUX) DEVULDER Elise (Pouvoir à Frédéric DRIEUX)

Secrétaire de séance : Stéphane DERVILLERS, assistée d'Hélène ROULEZ, secrétaire générale de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Procès verbal du conseil municipal du 2 mars 2022
2. BU 2022 ZAC de la clé des champs
3. BU 2022 Développement économique
4. BU 2022 Budget communal
5. FINANCES – taux d'imposition des taxes locales
6. FINANCES – taxe d'aménagement
7. *Convention avec le Département pour la piste cyclable Esquelbecq / Wormhout (annulée)*
8. Initiatives des élus

Ajout : CCAS – Désignation d'un nouveau membre extérieur

Début de la séance 19 h 05

PV du 2 mars 2022 adopté à l'unanimité

2022 – 04 – 022 /70– FINANCES – LOGEMENT

AFF 1237

Analyse du BUDGET ANNEXE 2022 DE LA ZAC

Le budget 2022 du budget annexe de la ZAC incorpore d'une part les résultats du compte administratif 2021 et les nouvelles inscriptions pour l'exercice 2022. Ce budget gère les comptes de stock et est affilié à la TVA. Il s'agit donc d'une comptabilité croisée entre sections avec écritures en opérations d'ordre.

Le budget s'articule comme suit :

FONCTIONNEMENT = 26 039, 67 €

Dont en dépenses :

- C/6015 1 000 = terrains à aménager
- C/ 6405 10 000 = études et prestations de services sur les terrains (assistant à maîtrise d'ouvrage)
- C/6231 1 000 = annonces et insertions
- C/ 002 14 037, 67 = incorporation du déficit constaté en 2021

INVESTISSEMENT = 114 889, 74 €

Dont,

En dépense, cette somme correspond aux opérations d'ordre sur terrains, études et prestations inscrites sur le budget de fonctionnement "recettes"

- C/ 001 103 889, 74 = reprise du déficit de 2021

En recettes :

- C/16874 114 889, 74 = apport en provenance du budget communal à titre d'avance (on retrouve cette même somme au budget de la commune)

Le conseil municipal par 19 voix POUR,

ADOpte le BU 2022 de la ZAC de la « Clé des Champs »

2022 – 04 – 022 /90– FINANCES – INTERVENTIONS ECONOMIQUES

AFF 1238

Analyse du BUDGET ANNEXE 2022 DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le BUDGET UNIQUE 2022 du budget annexe du développement économique incorpore d'une part les résultats du compte administratif 2021 et les nouvelles inscriptions pour l'exercice 2022. Ce budget gère les comptes de stock et est affilié à la TVA. Il s'agit donc d'une comptabilité croisée entre sections avec écritures en opérations d'ordre.

Le budget s'articule comme suit :

FONCTIONNEMENT = 49 577, 42 €

Dont en dépenses

- C/022 3 077, 42 = dépenses imprévues
- C/023 10 000 = virement à la section d'investissement

- C/ 60611/12	5 000	= eau, électricité
- C/60628/32	5 000	= autres fournitures non stockées et petit matériel
- C/615221/28	14 000	= entretien de bâtiments
- C/63512	7 500	= taxes foncières

Dont en recettes :

- C/ 752	28 000	= revenus des immeubles
----------	--------	-------------------------

INVESTISSEMENT = 106 811, 52 €

Dont en dépenses,

- C/020	2 811, 52	= dépenses imprévues
- C/21318	20 000	= travaux sur bâtiments
- C/168741	80 000	= remboursement d'une partie de l'avance du budget communal

Dont en recettes :

- C/001	85 937, 52	= excédent de 2021
- C/ 021	10 000	= virement de la section de fonctionnement
- C/1327	8874	= subvention leader

Le conseil municipal par 19 voix POUR, adopte le Budget annexe 2022 Développement Economique

2022 - 04 - 022 /90- FINANCES - INTERVENTIONS ECONOMIQUES

AFF 1239

Analyse du BUDGET 2022 COMUNAL

RAPPEL : Le conseil municipal a opté en 2003 pour le vote du budget en 2 phases : le vote du Compte Administratif de l'année antérieure, suivi par le vote d'un budget unique avec incorporation des résultats du compte administratif de l'année antérieure. La procédure classique, vote du budget primitif suivi en fin d'année du vote du budget supplémentaire, a été abandonnée au profit d'un BUDGET UNIQUE. Le budget unique contient les propositions nouvelles pour l'exercice en cours, l'inscription des 'Restes à Réaliser' et la reprise des résultats de l'exercice antérieur votés au Compte Administratif le 2 mars 2022

En fin d'exercice la section de fonctionnement doit présenter un excédent de recettes. La section d'investissement qui, dans la très grande majorité des cas, présente un déficit en général au moins égal au remboursement du capital des emprunts, doit être équilibrée par un apport des recettes de fonctionnement.

Dépenses et recettes s'équilibrent à 3 698 937, 84 € avec reprise des résultats de N -1, se répartissant ainsi : 2 249 333 € en fonctionnement et 1 449 604, 84 € en investissement.

COMMENTAIRES des principaux postes

TOTAL fonctionnement DEPENSES =		2 249 333,00	€	
chapitre 011 charges générales =		516 750,00		
60611	8 000	eau		
60611/21	110 000	Energie électricité combustible	tarifs en hausse	
60623	55 000	Alimentation cantine		
60628	2 000	fournitures pour entretien	petits travaux d'entretien	
60631	4 000	produits entretien ménager	dont produits liés à la Covid 19	
60632	7 000	petit matériel	pour réparations diverses	
60636	1 000	Vêtements de travail		
6064	4 000	fournit. Bureau : papier & matériel	dont flyers, petit esquelbecquois...	
6065	5 000	livres, abonnements médiathèque.	2149 habitants x 2 € + abonnements + jeux ludothèque	
6067	6 000	Fournitures scolaires (30€ x 172)	dont 300 € frais de bureau direction	
6068	20 000	autres matières et fournitures	dont matériels ACM, travaux réalisé par services techniques...	
6122	10 000	crédit bail informatique NFI	(5 ordinateurs + logiciels) et sauvegarde	
6135	5 000	Locations mobilières	location outils	
61521	10 000	entretien différents terrains , élagage	dans les terrains communaux	

615221	30 000	Entretien bâtiments communaux	ces travaux d'entretiens réalisés par des entreprises peuvent bénéficier du remboursement de TVA. Il s'agit de travaux et réparations sur des bâtiments communaux. Dont travaux suites à inondations et tempêtes
615231	2 000	entretiens voiries	
61558	10 000	entretiens de biens mobiliers	
6156	70 000	Maintenance	copieurs mairie, Maison du Westhoek, ascenseur, médiathèque, fontaine à eau cantine, cloches, chauffage école...
616	12 800	Primes d'assurances	
6182	1 000	documentation des services	(élections, état civil)
6184	4 200	formations du personnel	dont BAFA: F. Huyghe, L. Moreau, M. Hugoo
6188	30 000	Autres frais divers	ACM et MIE : intervenants et entrées diverses
6226/27	5 000	Honoraires/ contentieux	service juridiques
6231	4 000	Annonces et insertions	dont annonces radio et marchés publics
6232	45 000	Fêtes et cérémonies	dont MW (SACEM, cinéligue, spectacle, expo été, ducasse, marché de Noël, brocante...)
6247	8 000	Transports collectifs	Accueil Collectif de Mineurs
6256	2 000	missions, déplacem. du personnel	
6257	5 000	Réceptions	dont vernissage à la MW + inaugurations + cérémonies 1er mai, cérémonies patriotiques
6261-2	13 000	affranchissement et télécom	hausse des tarifs timbres et téléphonie
627-281	5 000	Services bancaires et cotis. Diverses	dont ANCV, cotis ass. Maires du Nord et Inord, CAUE
6288	7 000	autres participations	AIPI : brigade verte
63512	6 000	Taxes foncières	
chapitre 012 - charges de personnel =			751 400,00
6331-6	7 900	Cotisations organismes sociaux	adhésion centre de gestion et CNFPT
64111	40 000	personnel titulaire	quelques salariés titularisés
64131	100 000	Personnel non titulaire	dont animateurs des ACM
64168	10 000	Autres emplois d'insertion	1 Contrat PEC
64171	8 000	Apprenti	
6451-3-4	176 500	URSSAF., RETRAITE, POLE EMPLOI	
6455	15 000	cotis. Assurance du personnel	SMACL
6456-8	8 000	versement organismes sociaux	Supplément familial de traitement et PLURELYA
6475-88	1 000	Médecine du travail, pharmacie, autres	
6488	23 000	autres charges	transport adapté MR
Chapitre 65 - autres charges =			205 900,00
6531	56 000	Indemnités des élus	
6532-3-4-5	3 500	Frais, formations, cotisations des élus	
6553	77 800	S.D.I.S. cotisation service incendie	
65736	7 500	C.C.A.S.	
6574	61 000	Subventions aux associations	
Chapitre 66 - charges financières =			15 000,00
66111	15 000	Intérêts des emprunts	

Chapitre 67- charges exceptionnelles =			0,00		
Opérations d'ordre et dépenses imprévues =			60 283,00		
68	55 000	amortissements du matériel	même somme au compte 28188 Recettes d'investissement		
022	3 283	dépenses imprévues fonctionnement			
023	700 000	virement vers l'investissement	équilibre le budget et doit au moins être égal au remboursement du capital des emprunts (C/164 Dépenses d'Investissement)		
TOTAL fonctionnement RECETTES =			2 249 333,00	€	
Chapitre 013 - atténuation de charges de personnel =			25 000,00	rembt contrat aidé	
Chapitre 70 - produits des services =			92 800,00		
70311	3 000	concessions cimetièrè			
70323	5 000	occupation du domaine public	ENEDIS ORANGE GRDF		
7062	3 000	services culturels	Maison du Westhoek et médiathèque		
70632	20 000	services de loisirs	Accueil Collectif de Mineurs		
70688	7 000	services sociaux autres	location tables, chaises, emplacements marché noel et brocante...		
7067	50 000	services scolaires	encaissements cantine + périscolaire		
Chapitre 73 - impôts et taxes =			937 006,00		
73111	748 189	contributions directes	reformè des taxes locales / pas de changement communal des taux		
73211	63 226	compensation T. Professionnelle	versés par la CCHF		
73221	13 591	FNGIR compensation d'Etat			
7351	42 000	taxe sur l'électricité	versé par SIECF		
7381	70 000	autres	taxe additionnelle des droits de mutation		
Chapitre 74 - dotations =			535 456,00		
7411	191 559	dotation forfaitaire			
74121	39 279	dotation de solidarité rurale			
74127	27 250	dotation nationale de péréquation			
7473	52 500	subv département	aide à la Vie Partagée		
7478	60 000	CAF et MSA	ACM et Périscolaire dont dossiers spécifiques		
74833-4-5-8	162 868	compensation TP,TF, TH Etat			
Chapitre 75 - autres produits de gestion =			50 000,00		
752-8	50 000	loyers et charges des immeubles	loyers et locations (baux commerciaux sur budget annexe)		
excédent N-1 reporté =			609 071,00		
TOTAL Investissement DEPENSES =			1 266 804,84	€	et 182 800 € de restes à réaliser
Chapitre 21 - immobilisation corporelles =			795 500,00		
2115	520 000	terrains bâtis	minoterie		
2116		cimetièrè			
2121	1 000	Plantations d'arbres			
21311	1 500	Hôtel de ville	remplacement fenêtres de toit		
21318	60 000	autres bâtiments publics	Ateliers, Maison du Westhoek		
2135	153 000	installations générales	dont complexe sportif, parcours santé		
2152	5 000	installation de voiries	panneaux sécurisation		

21568	1 500	extincteurs			
2158	1 500	matériel et outillage	outillage		
2183	1 000	matériel bureau informatique			
2184	1 000	meublier	provisions		
2188	50 000	matériel divers	instruments de musique, vaisselle, illuminations, matériel technique		
Chapitre 16 - emprunts et dettes =			99 800,00		
1641	98800	remboursement du capital des emprunts			
Dotations - fonds divers			43 580,00		
10226	43580	remboursement TAM	CCHF		
Chapitre 020 - dépenses imprévues =			28 230,26		
Chapitre 27 - avances =			114 889,74 €		
27638	114 890	ZAC	avance au budget annexe		
Chapitre 001 - incorporation du déficit N-1 =			164 804,84		
TOTAL Investissements RECETTES =			1 449 604,84		
Chapitre 10 - fonds divers =			393 604,84		
10222	32 000	FCTVA	Remboursement de la TVA sur l'investissement 2021		
1068	347 604,84	excédent de fonctionnement			
10226	14 000	Taxe d'aménagement			
Chapitre 13 - subventions =			60 000,00		
1322	1 000	Région	plantations		
1323	35 000	Département	investissement MIE et amendes polices		
1327	14 000	Leader	patinoire		
2326	10 000	éducation nationale	ENI et ordinateurs école		
Chapitre 28 - amortissements - opération d'ordre					
28	55 000	amortissement de matériel			
Chapitre 021 - virement de la section de fonct. =			700 000,00		
Chapitre 024 - produits de cessions			160 000,00		
21318	160 000	autres bâtiments publics	vente du local des pompiers et terrain		
Chapitre 27 - autres immobilisations					
27638	80 000	reversement de l'avance du budget développement économique			
Après délibération, le budget Unique 2022 est voté par 19 voix POUR					

Annexes : TARIFS 2022

LIBELLE	TARIFS 2021	TARIFS 2022	OBSERVATIONS
PROPRIETES COMMUNALES			
presbytère	517,15	521,42	/ mois - ass. Diocésaine
restaurant la Régalade	785,00	828,25	/mois -Régalade
logement Four à Pain - loyer	570,86	575,58	/mois -M. Mme Fréhaut
" chauffage	103,79	104,65	

logement école - loyer / an	700,00	700,64	/mois - Mme Capet
logement garderie école - loyer	503,58	511,68	/mois- M. Smagghe
" " chauffage	78,70	79,97	
terre pâture de la perche (sur A 828)	100,00	100,00	/ an - Mr Roelandt
terre agricole (sur ZK 31)	770,72	770,72	/ an - Mr Dieusart
VDL 2 rue Pitgam - bail privé étage	317,09	319,72	/mois - Mr Burghgraeve
" " bail commercial	356,23	368,86	
VDL 18 Bergerot bail usage mixte HT	425,75 HT	442,81	mois/M Lesage
garage du 18 place Bergerot TTC	102,04	102,04	révision en novembre
7 place Bergerot cellule 1	169,98 HT	169,98	/ mois- Van Den Berg
7 place Bergerot cellule 2	170,21 HT	170,21	/mois - M.Lalou
7 place Bergerot cellule 3	348,74 HT	348,74	/mois-
Cocci market	1450 HT	1450 HT	/ mois M. Vernier
la gare	500,00	517,29	mois/AIPI
atelier Modulo	600,00	600,00	/an
Atelier Gigottos	600,00	600,00	/an
Appartement Minoterie	500,00	500,00	/ mois - Mme Wirtz
LOCATION DES SALLES			
salle four à pain - esquelbecquois	100,00	100,00	caution 300 € jusqu'à 23 h
" " - pour les extérieurs	150,00	150,00	
salle four à pain - 1/2 journée - 3 h sans vaisselle	50,00	50,00	
maison du Westhoek			
gde salle + cuisine + forfait net 100 €	405,00	405,00	caution 300 €
petite salle et verrière + cuisine + nett. 30 €	150,00	150,00	
petite salle et verrière - 3 h sans vaisselle	75,00	75,00	
salle St Joseph			
sans chauffage + cuisine	400,00	400,00	caution 300 € - cuisine : voir règlement de la salle DP du 2/7/2010
avec chauffage + cuisine	450,00	450,00	
associations locales	100,00	100,00	
salle de la Chênaie			
	300,00	300,00	caution 300 € - en journée uniquement jusque 22 h
heure de nettoyage des salles			
	20,00	20,00	
PRESTATIONS CULTURELLES			
	2021	2022	
Espace culturel Maison du Westhoek			
spectacles plein tarif	8,00	8,00	pour tous les spectacles
réduit 3-16 ans/étudiant/demandeurs d'emploi	4,00	4,00	
libellé			
	2021	2022	observations
visite expo temporaire	2,00	2,00	tarif unique (gratuit pour les moins de 3 ans)
tarif unique			
Tickets gratuits aux lauréats des concours organisés par la commune			
médiathèque			
esquelbecquois : forfait familial annuel	15,00	15,00	délib du 14/04/2016 - aff. 900 applicable au 18/04/2016

" individuel	8,00	8,00	
communes extérieures : forfait familial /an	20,00	20,00	
" individuel	10,50	10,50	
renouvellement carte membre	1,00	1,00	
forfait vacance / semaine / famille	3,00	3,00	
vente d'ouvrages à la brocante, le kg	2,00	2,00	
JEUNESSE			
ACM hiver	voir	voir	délib du 19/02/2018 - aff. 984
ACM printemps	annexes	annexes	
ACM été			
ACM automne			
casquette ACM	5,00	5,00	
calendrier	8,00	8,00	
restaurant scolaire - tarifs des repas			
participation familiale - enfant inscrit	2,85	2,85	
" " enfant non inscrit	3,10	3,10	
enfant présent sans repas fourni	1,00	1,00	AFF 1019
repas adulte (tarif des impôts N-1)	4,95	4,95	tarif impôt N-1
garderie périscolaire et péri centre			
participation familiale - enfant inscrit	annexes	annexes	
FETES ET MANIFESTATIONS			
brocante	3€/6 €/10€/15 €	3€/6 €/ 10€/15 €	delib du 12/4/2017
patinoire 1/2h	1,00	1,00	AFF 1213
marché de Noel	25 €/50€	25 €/50€	
droit de place (vente au déballage) 1/2 journée	30,00	30,00	delib du 14/04/2016
" cirque/ manège	30,00	30,00	
" friterie	60€/mois + électrici	60€/mois + électrici	décompteur et facturation délib 19/12/2012
" pizzeria	15,00/mois	15,00/mois	
libellé	2021	2022	observations
repas adulte	16,00	16,00	
repas enfant	6,00	6,00	
sandwich	3,50	3,50	
croque monsieur	2,00	2,00	
boisson (bouteille)	6,00	6,00	
bière (bouteille)	5,00	5,00	
boisson 1,5 l non alcoolisée	4,00	4,00	
boisson alcoolisée (bouteille 0,75 cl)	8,00	8,00	
boisson alcoolisée (verre)	3,50	3,50	
bière à la chope	2,00	2,00	
eau 1,5 l	2,00	2,00	
boisson 25 cl	2,00	2,00	
café	1,00	1,00	
champagne	25,00	25,00	
frites saucisse	3,50	3,50	
location du matériel - caution 70 €			

table / jour	2,50	2,50	
chaise / par 5 et par jour	2,00	2,00	
<u>coût du matériel cassé ou non restitué</u>			
table	120,00	120,00	
chaise	40,00	40,00	
assiette blanche/tasse/sous tasse/	3,30	3,30	
assiette couleur	4,50	4,50	
couvert	1,10	1,10	
saladier / plat	8,00	8,00	
verre	1,50	1,50	
tonnelle 3m x 3m / week end + caution 400 €	30,00	30,00	caution plafonnée à 1000 €
tonnelle 3m x 4,5m / week end + caution 400€	40,00	40,00	
lots attribués			
maisons fleuries, du 1er au 3ème prix (3 catégories)	40 - 30 - 20 - 10	20 € par lauréat	
illuminations pour les 5 premiers	panier garni	panier garni	
SERVICES ADMINISTRATIFS			
photocopies et télécopies			
photocopie N/B A4 recto	0,15	0,15	
photocopie N/B A4 recto verso	0,25	0,25	
photocopie N/B A3 recto	0,30	0,30	
photocopie N/B A3 recto verso	0,50	0,50	
photocopie couleur A4	1,00	1,00	
photocopie couleur A3	2,00	2,00	
" " 1/2 A4 papier photo	1,00	1,00	
" " A4 papier photo	2,00	2,00	
télécopie : la page en France	0,15	0,15	
" " à l'étranger	0,50	0,50	
libellé	2021	2022	observations
CIMETIERE			délib 991 du 19/02/2018
concession cinquantenaire pour 1m x 2,25m	600,00	600,00	
concession trentenaire pour 1m x 2,25m	300,00	300,00	
concession COLUMBARIUM 15 ans la case	450,00	450,00	
" " 30 ans "	750,00	750,00	
" " 50 ans "	1 200,00	1 200,00	
jardin du souvenir	120,00	120,00	
concession cavurne 1, 50 m2 cinquantenaire	450,00	450,00	
concession cavurne 1, 50 m2 trentenaire	300,00	300,00	
TAXES			
sur la publicité (taux maximal légal)			
" non numérique	15,00/m²/face/an	15,00/m²/face/an	
" numérique	45,00/m²/face/an	45,00/m²/face/an	
DIVERS			
jeton borne camping :			
1 heure d'électricité	3,00	3,00	AFF 774
100 litres d'eau	3,00	3,00	
lot de 2 rouleaux de sacs poubelle (déjections canines)	1,00	1,00	

1) CANTINE

PRIX du REPAS : 2,85 € pour les enfants inscrits ; 3,10 € pour les occasionnels et au tarif des impôts N-1 pour les adultes (4,95)

2) Périscolaire

QF	Participation demi-journée				Moins d'une ½ heure	
	Matin (7h20 à 8h50) soit 1 h ½		Soir (16h30 à 18h30) soit 2 h		½ heure	
	Tarif vacation	Soit à l'h	Tarif vacation	Soit à l'h	Tarif vacation	Soit à l'h
< à 370	0.37 €	0.25 €	0.50 €	0.25 €	0.12 €	0.24 €
370 à 499	0.67 €	0.45 €	0.90 €	0.45 €	0.22 €	0.44 €
500 à 600	0.90 €	0.60 €	1.20 €	0.60 €	0.30 €	0.60 €
601 à 750	2.15 €	1.43 €	2.15 €	1.07 €	1.10 €	2.20 €
751 à 1000	2.20 €	1.47 €	2.20 €	1.10 €	1.10 €	2.20 €
1001 à 1250	2.25 €	1.50 €	2.25 €	1.13 €	1.10 €	2.20 €
Plus de 1251	2.30 €	1.53 €	2.30 €	1.15 €	1.10 €	2.20 €

Vacation occasionnelle : 2, 80 €

4) A C M

QF	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	6 semaines
Moins de 370	7.50 €	15.00 €	22.50 €	30.00 €	37.50 €	45.00 €
370 à 499	13.50 €	27.00 €	40,50 €	50.00 €	57.00 €	64.00 €
500 à 700	18.00 €	36.00 €	49.00 €	54.00 €	65.00 €	76.00 €
701 à 1000	26.00 €	45.00 €	57.00 €	65.00 €	76.00 €	86.00 €
1001 à 1250	29.00 €	51.00 €	65.00 €	76.00 €	86.00 €	97.00 €
Plus de 1251	32.00 €	56.00 €	72.00 €	86.00 €	97.00 €	108.00 €

5) PERI CENTRE

QF	Tarif par vacation matin ou soir	
Moins de 370	0.50 €	
370 à 499	0.90 €	
500 à 700	1.20 €	
701 à 1000	2.20 €	
1001 à 1250	2.25 €	
Plus de 1251	2.30 €	

7) Camping

1 nuit 9,00 €
 2 nuits 18,00 €
 3 nuits 27,00 €
 4 nuits 36,00 €

2022 - 04 - 022 - FINANCES**AFF 1240****Taux des TAXES LOCALES pour 2022**

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur du budget

Le budget 2022 de la Commune présenté est en équilibre en tenant compte des taux des 2 taxes locales à déterminer pour 2022.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncières sur les propriétés bâties.

Compte tenu des éléments du budget, les taux des taxes locales sont maintenus au même niveau que l'an passé, soit :

TAXE S/FONCIER BATI -TFB = 37,58 % (incluant le taux départemental 2020)

TAXE S/FONCIER NON BATI -TFNB = 54,08 %

Adopté à l'unanimité

2022 - 04 - 022- FINANCES**AFF 1241****Taux de la part communale d'aménagement**

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL, Maire

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article L 331-14 ;

Considérant que la Taxe d'Aménagement s'est substituée à la TLE (taxe local d'Equipement) de par la Loi en mars 2012 ;

Considérant le taux fixé à Esquelbecq, à 2 % le 9 avril 2015 (AFF 834) ;

Considérant que l'article précité prévoit que les communes peuvent fixer des taux différents dans une fourchette comprise entre 1 % et 5 %, selon les aménagements à réaliser.

Après avoir entendu l'exposé du maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

A l'unanimité

DÉCIDE :

De porter le taux de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal à 4 % ;

La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1er jour du 2e mois suivant son adoption. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2023.

2022 - 04 - 020- ADM GENERALE**AFF 1242****CCAS - nomination nouveau membre extérieur**

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL

Suite à la démission de Madame Marie Thérèse BAELEN en date du 1^{er} mars 2022 comme membre extérieur au CCAS, il y a lieu de compléter le bureau.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Jean Pierre GODEFROY.

Le conseil municipal valide cette nomination, le CCAS se compose donc comme suit :

Membres ELUS du Conseil Municipal	5 Membres EXTERIEURS
Julie COURTOIS,	Jean Pierre GODEFROY - 6, rue des chênes Esquelbecq
Audrey STAIB,	Louis FIEVET - 23 bis rue de Wormhout Esquelbecq
Richard DELAUTRE,	Marie Laure GEERAERT -- 19 place Bergerot Esquelbecq
Stéphanie VAESKEN	Christian DECANter - 155 rue de Bergues - Esquelbecq
Nathalie VANDEWALLE	Jean Pierre STEVENOOT - 1 rue du moulin Esquelbecq
Didier ROUSSEL, Maire - président de droit	